

Publié par De MONTIGNY & Cie.,

SOUS LA DIRECTION DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DU
BAS-CANADA.

AVEC LA COLLABORATION

Des Présidents et Secrétaires de 68 Sociétés d'Agriculture de Comtés,

DU DR. SMALLWOOD, M. D. L. L. D.

Sommaire de ce Numéro.

	Page
CHRONIQUE AGRICOLE	121
INDUSTRIES AGRICOLGS	124
" " I. Féculeries	125
Détérioration des engrais par l'effet d'une fermentation excessive	127
Soins que réclament les abeilles	129
CONSEILS	131
ECONOMIE DOMESTIQUE — Propriétés et essai des œufs	132
" " Falsification du café, du thé et de la chicorée—	
Moyens de les constater	133
Ferment de houblon	134
BIOGRAPHIE AGRICOLE	
" " M. François Millet	135
NOTES DE MÉDECINE VÉTÉRINAIRE — Le Piétain	137
" " " Hernie d'un jeune poulain	138
" " " Météorisation	138
VARIÉTÉS	139
PETITE CHRONIQUE	142
OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES	144
PRIX COURANTS	144

A V I S.

☞ Toute lettre concernant la rédaction, l'abonnement ou les annonces doit être adressée à DeMONTIGNY & Cie., affranchie, sinon elle sera refusée.

☞ Annonces 10 cents par ligne, (Brevier,) invariablement publiées dans les deux langues. Adresses d'affaires, \$5 par an. On n'a pas droit à plus de deux lignes pour ce prix.

☞ Abonnement UN DOLLAR par an, payable d'avance. Tout abonnement doit dater du 1er Septembre.

☞ On ne souscrit pas pour moins d'un an.—Pour discontinuer d'être souscripteur il faut donner un mois d'avis avant l'échéance de l'année d'abonnement.

☞ Extrait de la loi concernant l'Agriculture, 20 Victoria, Chap. 32, Section 15 : " Si les dites Chambres ou aucune d'elles publie un Journal mensuel etc., il sera du devoir des Sociétés d'Agriculture qui reçoivent une part de l'allocation publique de donner avis du temps et du lieu de leurs Exhibitions dans les journaux ainsi publiés ou adoptés par les dites Chambres respectivement."